

Note d'information n° 5 - juillet 2012

Nouveaux collègues

Trois nouveaux maîtres de conférences ont été élus par les comités de sélection et sont rattachés à notre laboratoire : Sarah Croché, Lydie Laroque, Antoine Katar.

Un accueil afin de leur faire découvrir une première approche de leur futur métier et de leur lieu de recherche s'est déroulé le 9 juillet à Amiens en présence des responsables d'axe et des deux directeurs des composantes concernées. Je remercie tous ceux qui ont fait le succès de ce moment.

Brigitte Grugeon-Allys, professeur des universités, responsable de l'axe 2, directrice adjointe de l'IUFM a choisi d'être mutée à l'IUFM de l'université de Créteil et de réintégrer ainsi son laboratoire de didactique des mathématiques. Nous l'avons remercié pour son engagement dans la constitution du CAREF lors du dernier conseil de laboratoire.

Site

Le site du laboratoire est désormais ouvert. Certaines fiches de chercheurs ne sont pas complètes faute de nous les avoir adressées. Nous avons donné les informations minimales.

Le site de *Carrefours* est désormais relié à celui du CAREF mais accessible à partir d'une adresse propre. Il est en cours d'aménagement : un lien est fait sur le site du CAREF.

CAREF : <http://www.u-picardie.fr/caref>

Carrefours : http://www.u-picardie.fr/caref/carrefours_education/

Dernières publications de membres du laboratoire

Carrefours de l'Education n° 33 : que peut le syndicalisme enseignant ? (coord. A. Robert)

Brigitte FRELAT-KAHN et Olivier LAZZAROTTI (DIR.), *Habiter , vers un nouveau concept ?* A. Colin

Bruno POU CET (avec G. Aschiéri et P. Roux), *Publique ou privée : quelle école pour nos enfants ?* Le Muscadier, 128 p. 9,90€

Les actes du colloque sur Le Marronnage (Guyane) sont en cours d'impression chez Ibis-Rouge (Guyane) : *Marronnage et diversité culturelle* (B. Poucet, dir.)

Tous les ouvrages sont disponibles au laboratoire (voir site)

Manifestations scientifiques

Journée de la *Société Binet-Simon* - INETOP-CNAM (41, rue Gay Lussac, Paris 5è),
vendredi 12 octobre prochain : la psychologie et les sciences de l'éducation. -
<http://rechercheseducations.revues.org>

Rappel concernant les exigences actuelles de l'AERES

Tout enseignant chercheur titulaire qui fait partie du laboratoire doit répondre à un certain nombre de critères en matière de publication qui permettront à l'unité de recherche d'être reconnue ou non en juin 2017. Cela permettra également à l'UPJV de calculer chaque année le montant des crédits qui nous sera alloué et qui pourra ainsi varier.

Il est rappelé ceci : pendant la durée du contrat tout enseignant-chercheur doit avoir publié **deux références** :

1. Obligatoirement **un article** dans une revue à comité de lecture reconnue par l'AERES (voir liste sur le site soit en sciences de l'éducation ou dans une autre discipline). Attention : toute publication dans une revue non reconnue par l'AERES ne compte **pour rien**. **Cette publication reconnue par l'AERES vaut pour une référence.**
2. Une seconde publication : soit un livre en nom propre dans une collection avec comité scientifique (compte pour **une** référence), soit la direction d'actes dans une collection avec éditeur scientifique (**1/2 référence**), soit un chapitre d'ouvrage dans une collection avec éditeur scientifique (**1/2 référence**). Attention : tout acte de colloque publié sans éditeur scientifique compte pour rien. Bien entendu, la participation à un colloque sans publication ne compte pour rien.

Le calcul du poids du laboratoire (et donc des crédits alloués) se fait en fonction du nombre de publications reconnues pour chaque chercheur. Ainsi X qui a un article ACL et un chapitre d'ouvrage compte pour 1,5 ; Y qui a 2 articles ACL, 1 livre et 1 chapitre compte pour 3,5.

Par ailleurs, pour la dotation annuelle UPJV, il sera tenu compte de l'état des publications des uns et des autres. Bref, une non publication (ou dans des revues ou ouvrages non reconnus) pénalise non seulement le chercheur, mais l'ensemble du laboratoire.

Carrefours

Depuis 2011, la revue est désormais classée International I (au lieu de national) dans la base EHRI. Saluons ce résultat et saluons le travail de l'équipe en charge de la revue.

B.P

15 juillet 2012